



B.P. 21 - 68360 SOULTZ

Réf. MR/CR/CB

CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE ORDINAIRE DU 5 AOÛT 2026

Madame, Monsieur, Membre du Conseil Municipal, je vous prie de bien vouloir assister à la prochaine séance du Conseil Municipal qui aura lieu :

Mercredi 5 août 2026 à 19 heures 30
Salle du conseil municipal

ORDRE DU JOUR

- POINT 1.** APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 6 JUILLET 2026.
- POINT 2.** DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE ADMINISTRATIF DU CONSEIL MUNICIPAL.
- POINT 3.** PERSONNEL COMMUNAL – CRÉATION D’UN EMPLOI PERMANENT D’AGENT CHARGÉ DU SERVICE A LA POPULATION.
- POINT 4.** PERSONNEL COMMUNAL – CRÉATION D’UN EMPLOI PERMANENT D’ADJOINT AU RESPONSABLE DES SERVICES TECHNIQUES.
- POINT 5.** RÉALISATION D’UN CONTRAT DE PRÊT TRANSFORMATION ÉCOLOGIQUE AUPRÈS DE LA CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS – BANQUE DES TERRITOIRES.
- POINT 6.** MODIFICATION TEMPORAIRE DU PLAFOND D’UTILISATION DE LA CARTE D’ACHAT.
- POINT 7.** RÉVISION DES TARIFS DE L’ACCUEIL PÉRISCOLAIRE ET EXTRASCOLAIRE « LE COIN DES COPAINS » À COMPTER DE LA RENTRÉE SCOLAIRE 2026/2027.
- POINT 8.** MODIFICATION DE LA PARTICIPATION DE LA VILLE À LA CONCESSION DE SERVICE PUBLIC RELATIVE À LA GESTION ET L’EXPLOITATION D’UN ACCUEIL DE LOISIRS PÉRISCOLAIRE ET EXTRASCOLAIRE À SOULTZ (RÉGULARISATION – EXERCICE 2026).
- POINT 9.** CONVENTION DE MANDAT POUR L’ÉTABLISSEMENT ET L’ÉMISSION DE LA FACTURATION PAR L’OFFICE NATIONAL DES FORÊTS POUR DES RECETTES ISSUES DES VENTES DE BOIS.

POINT 10. SOLIDARITÉ EN FAVEUR DES COMMUNES SINISTRÉES.

POINT 11. CONVENTION DE PASSAGE POUR BRANCHEMENT ENEDIS.

POINT 12. INFORMATION ET COMMUNICATION.

POINT13. PROLONGATION DE L'OPAH-RU.

Le Maire
Marcello ROTOLO

